

+ **Termes de références**

I. Informations générales

Intitulé de l'expertise courte terme	Elaboration et suivi du dispositif de communication de l'Assistance Technique au Programme Sabil.
Bénéficiaire(s)	Programme Sabil, ANAPEC, Régions
Pays	Maroc
Durée totale des jours estimés	81 jours

II. Contexte et justification de l'expertise courte terme

Le marché du travail marocain fait face à différentes difficultés parmi lesquelles une croissance économique faible, une économie informelle répandue, une forte inadéquation entre offre et demande et des inégalités d'accès importantes pour les jeunes, les NEET, les femmes, les personnes en situation de handicap. Afin de répondre à ces enjeux, le Royaume du Maroc a adopté une Stratégie Nationale de l'Emploi (2015-2025). Celle-ci est déclinée dans le Programme National de Promotion de l'Emploi qui insiste sur trois leviers d'intervention (employabilité, intermédiation et entrepreneuriat) et l'importance de faire converger les politiques publiques au profit de tous les jeunes et selon les contextes territoriaux. En parallèle, le Maroc poursuit une réforme sur la territorialisation de l'action publique (déconcentration et régionalisation avancée) qui voit la compétence de la politique de l'emploi partagée avec les acteurs publics des territoires. Dans la perspective tracée par le Nouveau Modèle de Développement, les politiques publiques doivent être désormais conçues et mises en œuvre dans une approche nouvelle définie par les principes du NMD.

Afin d'accompagner ces évolutions, le Programme « SABIL » a été mis en place par le Royaume du Maroc avec le financement de l'AFD et de l'Union Européenne (150 M€ de prêt souverain octroyés par l'AFD au Royaume et 14,77 M€ de subvention par la Commission européenne). Le programme s'articule autour de 3 axes :

- **Axe A** : Renforcement de l'insertion économique des jeunes dans les 3 régions, à travers la mise en place d'un parcours d'insertion économique mise en œuvre par l'ANAPEC
- **Axe B** : Convergence des Politiques Publiques de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat (CPPEE), pour une meilleure coordination des institutions régionales et centrales dans la planification et la mise en œuvre des politiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat
- **Axe C** : Réalisation transversales, via l'appui de l'assistance technique au MIEPEEC, à l'ANAPEC et aux institutions régionales pour assurer le pilotage, le renforcement des capacités, la communication et la prise en compte du genre et des vulnérabilités

Dans le cadre du programme SABIL, Expertise France (EF) met en œuvre une assistance technique auprès de la maîtrise d'ouvrage le MIEPEEC et de ses opérateurs : l'ANAPEC (axe A) et les institutions régionales (axe B). Depuis 2021, des efforts importants ont été consacrés à la communication dans le Programme Sabil, permettant notamment de développer un Plan d'Action Communication et Visibilité du Programme (PACV), de définir les supports de communication du Programme, et de communiquer autour des différents événements du Programme. Malgré cela, l'Assistance Technique du Programme éprouve des difficultés à mettre en place un dispositif de communication approprié, répondant aux besoins des partenaires sur tous les axes du programme. En conséquence, l'AT souhaite faire appel à un

consultant en communication pour l'appuyer dans l'élaboration et le suivi de son dispositif de communication.

III. Objectifs

L'objectif de la présente mission est double :

- Proposer un dispositif opérationnel de communication de l'assistance technique permettant de répondre à tous les besoins de communication pour :
 - La communication du Programme Sabil en tant que tel
 - La communication de l'ANAPEC sur le Parcours d'Insertion Économique (Axe A)
 - La communication sur la Convergence des Politiques Publiques de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat (CPPEE) dans les 3 régions pilotes et au niveau central
- Accompagner la mise en place du dispositif en facilitant le recrutement du ou des prestataire(s) nécessaire et en supervisant la mise en œuvre des actions de communication.

IV. Description de l'expertise

1) Activités prévues

La présente mission est composée des deux phases suivantes :

Phase 1 : Formaliser le dispositif de communication de l'AT

- Consolider les besoins des différentes parties prenantes (bailleurs, Assistance technique, le MIEPEEC, l'ANAPEC, les acteurs régionaux) en fonction des axes du Programme :
 - Communication relative à l'Axe A : Identifier les besoins en appui communication de l'ANAPEC pour la mise en œuvre du Parcours d'insertion Economique
 - Communication relative à l'Axe B : Identifier les appuis en communication nécessaires dans les régions et au niveau central pour valoriser les actions de Convergence de politiques publiques de l'emploi et de l'entrepreneuriat
 - Communication du programme Sabil : identifier les actions de communication à mettre en place par la Maîtrise d'ouvrage (MIEPEEC) et l'Assistance Technique pour la visibilité du Programme
- Proposer un dispositif d'Assistance Technique pour la Communication et faciliter le recrutement d'un ou plusieurs prestataires pour sa mise en œuvre
 - Mettre à jour le Plan d'Actions Communication et Visibilité (PACV) du Programme Sabil
 - Préparer des termes de référence pour permettre le recrutement d'une société communication avec un contrat cadre
 - Participer à la commission des offres en tant qu'observateur

Phase 2 : Appuyer la mise en œuvre des actions de communication du Programme

- En fonction des besoins, préparer des termes de référence à joindre à des bons de commande spécifiques
- Superviser le ou les prestataires de communication recrutés pour la réalisation de son contrat cadre
- Assurer un reporting trimestriel sur la mise en œuvre des actions de communication, composé d'un rapport trimestriel et d'un slide PowerPoint

2) Livrables attendus

- Phase 1 :
 - Plan d'actions de communication et de visibilité (PACV) du programme Sabil mis à jour
 - Termes de référence pour le ou les prestataires à recruter pour la mise en œuvre du plan d'action
- Phase 2 :
 - Termes de référence pour les bons de commande spécifiques
 - Rapports trimestriels et 1 slide Powerpoint récapitulatif

V. Lieu, Durée et Modalités d'exécution

1. Période de mise en œuvre : avril 2024 - mars 2026
2. Durée effective de la mission : 81 hommes/jours

Mission	H/J
Phase 1 : formalisation du dispositif	15
Phase 2 : appui à la mise en œuvre des actions de communication	22 x 3 = 66
TOTAL en H/J	81

VI. Expertise et profil demandés

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'un Master en économie en communication ou discipline similaire.
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de synthèse et de rédaction
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
- Bonne connaissance des prestataires de communication au Maroc
- Excellente maîtrise du français
- La maîtrise de l'arabe dialectal (écrit / oral) serait un plus

B. Expérience professionnelle :

- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans de la communication institutionnelle
- Expérience d'au moins 5 ans sur la communication dans le cadre de programmes et projets internationaux
- Plusieurs expériences dans l'élaboration et le suivi de plans de communication institutionnels
- Expérience de gestion de contrat de société de communication pour des prestations diverses (développement de stratégie de communication, élaboration de supports,

développement de capsules vidéos, gestion d'événements, campagne de communication sur les réseaux sociaux, etc.)

- Une expérience dans les secteurs de l'insertion économique (emploi, entrepreneuriat, accompagnement des jeunes vulnérables, etc.) serait un plus

VII. Candidatures

- Documents à envoyer obligatoirement : CV. Lettres de recommandations appréciées.
- Date limite de candidature : **29/03/2024**
- Les documents doivent être envoyés à l'adresse : **sabil.achats@expertisefrance.fr**